Paroisse Sainte-Elisabeth.

Rue de Lannoy. — Du Tilleul. — De la Fonderie. — Du Moulin. — Des Longues-Haies. — Des Filatures. — De la Tuilerie. — Retour par la rue de Lannoy.

Par arrêté préfectoral M. Louis Croin, architecte à Tourcoing, est admis au nombre des architectes des communes et des établissements publics du département.

Un malheureux accident s'est produit hier matin à la gare de Roubaix. Un ouvrier, sortant de la guérite d'un aiguilleur où il venait de faire chauffer son café et traversant la voie, a été renversé par une locomotive qu'il n'avait pas vu venir. Il a eu les deux jambes et le bras gauche coupés. On l'a transporté à l'hôpital Napoléon où il est mort cette nuit. Cet ouvrier se nommait Jean Villart; il était âgé de [illegible] ans.

Au marché aux grains de 20 mai, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 11 c. à l'hectolitre.

Pour toute la chronique locale: J. Reboux.

CHEMIN DE FER DU NORD

De Lille à Mouscron

Départ de Lille, (matin), 5.30, 7 h., 8.35, 9.55, 11.05, (soir), 12.52, 2.25, 4.30, 6 h., 7.55, 10.05, 11.15.

De Roubaix, (matin), 5.47, 7.18, 8.48, 10.[illegible], 11.23, (soir), 1.10, 2.43, 4.48, 6.1[illegible], 8.13, 10.22, 11.31.

De Tourcoing, (matin), 5.54, 7.29, 8.5[illegible], 10.24, 11.34, (soir), 1.21, 2.54, 4.5[illegible], [illegible], 8.24. Arrivée, 10.27, 11.36.

Ces deux derniers trains ne vont pas jusque Mouscron.

Arrivée à Mouscron, (matin), 6.10, 7.45, 9.15, 10.50, 11.50, (soir), 1.37, 3.10, 5.15, 6.41, 8.40.

De Mouscron à Lille.

Départ de Mouscron, (matin), 7 h., 8 h., 9.30, 11.05, (soir), 12.10, 3.10, 4.50, 6.45, 7.10, 9.40.

De Tourcoing, (matin), 5.10, 7.12, 8.12, 9.42, 11.17, (soir), 12.22, 1.52, 3.22, 5.02, 5.55, 7.28, 9.24, 11.02.

De Roubaix, 5.17, 7.21, 8.21, 9.51, 11.26, (soir), 12.31, 2.01, 3.31, 5.11, 6.12, 7.38, 9.36, 11.11.

Arrivée à Lille, (matin), 5.35, 7.39, 8.39, 10.09, 11.44, (soir), 12.49, 2.19, 3.49, 5.29, 6.31, 7.56, 9.55, 11.29.

De Lille à Béthune et à Bully-Grenay

Départs de Lille (porte des Postes) pour Loos, Haubourdin, Wavrin, Don, Marquillies, La Bassée, Violaines, Cuinchy, Beuvry, Béthune: (matin), 8.08, 11.43, (soir), 4.33, 8.08.

Trains de marchandises 4.33 et 5.20 soir.

De Violaines pour Cuinchy, Beuvry, Béthune: (matin), 6.05, 9.08, (soir), 12.43, 5.33, 9.03, — minuit 34 les lundis.

De Violaines pour Vermelles et Bully-Grenay: (matin), 6.05, 9.08, (soir), 12.34, 5.33.

Béthune vers Lille.

Départs de Béthune pour Beuvry, Cuinchy, Violaines, La Bassée, Marquillies, Don, Wavrin, Haubourdin, Loos, Lille: (matin), 6.32, 10.23, (soir), 1.30, 6.48, 9.30.

Marchandises: de Béthune, (soir), 1.35 de Violaines, (soir), 2.10.

De Bully-Grenay pour Vermelles et Violaines: (matin), 6.40, 10.10, (soir), 1.30, 6.40.

Correspondance, à Bully-Grenay, avec les trains de Paris et Hazebrouck.

FAITS DIVERS.

— M. Charles Hugo nous révèle dans le *Rappel* quelques-uns des moyens mis en usage au commencement de l'Empire pour faire pénétrer en France un livre célèbre, *Les Châtiments*:

« Il s'est publié en 1853, à Jersey, dit M. Hugo, un livre que pas un libraire n'a osé avoir, et dont pas une bibliothèque ne s'est privée. Personne à Paris ne l'a vendu, et tout le monde à Paris l'a acheté.

Pourquoi? — Parce que le meilleur moyen de créer pour de tels livres un public immédiat de trois millions de lecteurs, c'est de les faire traquer par cinq cent mille fonctionnaires, dont le premier devoir est de les confisquer, et dont le premier soin est de les lire. La contrefaçon se charge de les multiplier, et la contrebande de les répandre.

« Les moyens pour faire passer en France ce petit volume si vainement prohibé étaient sans nombre. On l'expédiait de Jersey, de Londres, de Belgique.

« A Jersey, l'envoi se faisait d'une façon qui ne manquait pas de grandeur. On mettait les exemplaires dans des caisses goudronnées que l'on jetait dans la mer. La marée montante emportait les ballots à la côte de Bretagne où la marée descendante les déposait. Des contrebandiers, — qui n'étaient que des pêcheurs, — les ramassaient sur la grève après le retrait du flot.

« A Londres, on en faisait des caisses de cigares. On roulait dans chaque cigare une pièce de vers. Ainsi modifiée, la caisse de cent cigares n'en contenait plus que six qu'on pouvait fumer, mais en revanche elle en contenait quatre-vingt-quatorze qu'on pouvait lire.

« Le colonel hongrois Téléki avait imaginé de faire fabriquer des cannes de bambou entièrement évidées et creusées, dans l'intérieur desquelles il introduisait le livre tout entier. Chaque canne devenait ainsi un exemplaire du livre, format Verdier.

« Mais le plus beau de tous les moyens qu'on ait jamais employés pour cette contrebande mémorable dont l'histoire de la proscription aime aujourd'hui à s'égayer, c'est celui-ci:

« Un de nos amis avait imaginé, toutes les fois qu'il allait de Bruxelles à Paris, de poser le livre par centaines d'exemplaires dans un buste très respecté des douaniers.

« C'est surtout quand il s'agit de certaines œuvres, directement dédiées à la conscience humaine, qu'éclate l'impuissance des prohibitions. Ces livres-là sont absolument insaisissables et invincibles. Ils ont cette étrange élasticité de s'amincir sous les lourdes fermetures de l'arbitraire. On les empêche d'entrer par la porte, ils pénètrent par le soupirail. Ils sont imperceptibles et effrayants. Ils s'impriment en fins caractères, se réduisent aux plus petits formats, et mettent Elzévir au service de Némésis. »

— Un de nos meilleurs acteurs comiques, M..., qui est en même temps auteur dramatique, était depuis longtemps traqué par un enragé théâtromane qui sollicitait sa protection et sa collaboration pour faire jouer une pièce en dix actes intitulée: *Paris régénéré.*

Un matin, surpris au saut du lit par ce songe-creux qui, après avoir forcé sa porte, lui avait fait subir la lecture de son œuvre, M..., résolu de le mystifier. Ils partirent ensemble en devisant littérature et arrivèrent au théâtre.

— Ma pièce, à votre avis, disait l'auteur, est donc...

— Admirablement écrite.

— Vous acceptez?

— Avec enthousiasme.

— Et quand supposez-vous que la première représentation aura lieu?

— Dans le plus bref délai.

— Et j'aurai des acteurs...

— Que vous demanderez, certainement l'élite de la troupe.

— Et les costumes?...

— Puisque nous voici au théâtre, je vais vous conduire au magasin, vous choisirez vous-même ce qui vous conviendra.

Notre homme ne se le fait pas répéter. Il s'élance comme un trait et entre comme un tourbillon dans le magasin en ce moment désert.

Frémissant de joie, il s'empare de toutes les nippes qui conviennent à l'équipement de ses personnages et les met soigneusement de côté. Il est aperçu par le garde-magasin qui le prenant pour un voleur, s'élance sur lui, le saisit, et l'entraîne en criant de toutes ses forces au voleur! Les pompiers de service accourent; ils conduisent notre homme au poste et on le fourre au violon.

Une heure après, il comparait devant le commissaire, et ayant justifié qu'il était victime d'une erreur, il recouvre sa liberté. Il a aussitôt envoyé un commissionnaire chez l'acteur pour prendre son manuscrit.

— Mercredi matin, le sieur Victor M.., employé aux bains froids Henri IV, a retiré de la Seine, près le terre-plein du Pont-Neuf, le corps d'un jeune garçon, paraissant âgé de quinze à seize ans, et ayant séjourné une quinzaine de jours au fond de l'eau. Il avait l'extérieur d'un ouvrier maçon.

Dans une poche de ses vêtements on a trouvé un écrit ainsi conçu:

« Je m'ennuyais sur la terre; je quitte la vie sans regrets. Adieu! »

M. Bérillon, commissaire de police du quartier, a procédé aux constatations avec l'assistance d'un médecin, et, en l'absence de toute indication d'identité, a envoyé le corps à la Morgue.

— L'art de l'imprimerie vient de faire un pas énorme en Amérique. Une difficulté qui a jusqu'ici fait reculer tous les mécaniciens, vient d'être vaincue à New-York, avec un succès éclatant.

Le *Cosmos* nous apprend que l'impression simultanée en caractères de sept couleurs différentes (outre le noir) est un problème maintenant résolu.

La presse nouvelle est essentiellement caractérisée par une série de sept cylindres secondaires disposés autour d'un cylindre imprimeur principal.

Chacun des cylindres secondaires, muni de fontaines, de distributeurs et de rouleaux, est affecté à une des couleurs qu'il s'agit d'imprimer, et porte par conséquent la plaque électrotype, au moyen de laquelle cette couleur doit être transportée sur le papier pendant son passage sur le cylindre principal. Pendant le temps que le cylindre principal met à opérer une révolution, la feuille se couvre de caractères ou d'images imprimées en sept couleurs, outre la teinte ordinaire.

Si le résultat est aussi parfait qu'on l'assure, attendez-vous à voir avant peu la polychromie s'emparer des journaux illustrés et les transformer complètement.

Les beaux jours du coloriage à la main sont finis. Le soleil de la polychromie mécanique se lève et nous allons voir des chefs-d'œuvre.

— La correspondance parisienne du *Salut public*, de Lyon, raconte ce fait se rattachant au meeting du Châtelet et dont elle garantit l'exactitude:

J'ai parlé d'un épisode, le voici tel qu'on me l'a répété: Le commissaire refusait, dit-on, de commencer la réunion, parce qu'il avait été prévenu qu'on voulait faire un mauvais parti à M. Ollivier. Celui-ci haussa les épaules, et exigea qu'on ouvrît la séance.

— Mais, monsieur, disait le commissaire, on va vous tuer!

— Je suis ici pour cela, dit l'orateur. Et il escalada l'estrade.

— Une petite nouvelle donnée par l'*International*:

Comme Napoléon III, comme Gladstone, comme lord Derby, comme Jean II de Saxe, S. M. Bismark Ier éprouve le besoin de faire acte de littérature. Il s'occupe de publier la traduction en vers allemands des six premiers livres de l'*Enéide*, — un péché de jeunesse qu'il a commis il y a vingt-six ans. — Ce livre paraîtra l'automne prochain.

— Il y a quelques jours, une honorable famille, composée de quatre personnes habitant Bordeaux, était allée passer la journée en Médoc. Le soir venu, cette famille rentrait en ville par la voie ferrée, après avoir pris quatre billets de 3e classe.

Soit par inadvertance, soit par ignorance, les quatre voyageurs se placèrent dans un compartiment de 2e classe, ce qui, pour le parcours jusqu'à Bordeaux, établissait une différence de 35 c. par personne.

En route, le contrôleur réclamait le supplément; le chef de la famille, un vieillard de soixante-neuf ans, s'emporta et refusa de payer. Le train arriva à Bordeaux, les récalcitrants étaient signalés; on les arrêta. Ils refusèrent encore de payer. Une scène s'ensuivit. Le vieillard, qui s'appuie sur son bâton pour soutenir ses jambes débiles, oublia à quel usage ce *bois* était destiné, et la colère lui donnant des forces, il s'arcbouta sur ses jambes et trotta vigoureusement le chef de gare avec sa canne. Sa femme intervint pour défendre son mari, que personne n'attaquait. La joue du chef de gare reçut quelques atteintes. La bagarre se généralisa, et il resta sur le carreaux le gilet d'uniforme du chef de gare mis hors de service.

Procès-verbal fut dressé; la justice a été saisie de l'affaire, et les délinquants ont été condamnés d'abord chacun à 16 fr. d'amende pour avoir pris place dans un wagon d'une classe supérieure à celle indiquée par leurs billets; le chef de famille à 200 fr. d'amende, pour avoir été trop vif dans ses mouvements vis-à-vis des employés; puis tous les quatre à 25 fr. de dommages et intérêts; enfin, à l'affiche du jugement dans les gares de la campagnie, plus à tous les frais de la procédure, en totalité 400 fr. environ.

— Un télégramme particulier de Londres apprend que le câble télégraphique de Boulogne est rompu en pleine mer et que ceux de Calais et de Dieppe ne peuvent fonctionner que par cinq fils au lieu de dix. Les administrations intéressées recherchent d'une manière active les points de dérangement. Mais les dépêches échangées avec la Grande-Bretagne subiront sans doute des retards notables jusqu'au moment où les communications pourront être rétablies.

VARIÉTÉS

Scènes de la vie autoritaire.

—

PARENT DE SON EXCELLENCE!....

J'ai connu Eustache au collège. Il n'y avait pas de pire cancre. Sa mère, une pauvre veuve sans fortune, se lamentait, disant:

— Mon Dieu! mon Dieu! que ferons-nous d'Eustache?

Les jours de sortie, quand par hasard il n'était pas retenu, son cousin « l'avocat » lui lavait, — comme on dit, — les oreilles.

— Ecoute bien ton cousin « l'avocat » ne cessait de recommander la mère; il ne te donnera que de bons conseils!

Ce cousin « l'avocat », je le connaissais aussi. C'était une espèce de cuistre, à l'air rogue, pédant, solennel qui, par dérogation au proverbe (dérogation sans excuse,) passait pour prophète dans son pays. Il était le grand avocat de notre petite ville. Les petits clercs érudits l'appelaient *Maître Cicéron*. *Travailleur*, je vous l'accorderai; mais *orateur*, nenni!... Néanmoins, il faisait sa pelotte, et sa réputation allait certainement jusqu'aux limites extrêmes du ressort de la cour. Intrigant d'ailleurs, souple, prêt à tout; la révolution de 48 éclata, qui le mit en lumière.

Il devint quelque chose; puis *Excellence!* Eustache et sa mère coururent à Paris, supplier le cousin.

— Faites quelque chose pour mon Eustache!... criait la mère.

— Je ne demande pas mieux... Une place dans un bureau... Ça te va-t-il?

Tout allait à Eustache, pourvu qu'il restât à Paris. Il accepta. La pauvre veuve retourna dans son pays, en comblant le cousin de ses bénédictions.

—

Dès le lendemain, Eustache était casé. *Parent de son Excellence!* Songez donc!.. On l'avait mis tout de suite à trois mille avec promesse d'avancement rapide.

Dans son bureau, quoique subalterne, il était le chef véritable. Tous, devant lui, s'inclinaient. Il venait ou il ne venait pas, n'en prenait qu'à son aise. Malgré la défense formelle affichée partout, il fumait de gros cigares; envoyait le garçon de bureau chercher des bocks au café voisin; recevait des visites de femmes.

Lui parlait-on de l'ouvrage?

— Ah! *plus souvent!*

Et il jetait les dossiers sous la table.

On le trouvait charmant. Les meilleurs rapports sur lui!... *Parent de son Excellence!*... Songez donc!...

—

Très-assidu aux *lundis* de son Excellence, il y tutoyait carrément ses supérieurs au grand désespoir du cousin, fort à cheval sur la hiérarchie.

Une fois même, le cousin lui fit à ce sujet des remontrances très-sérieuses...

— De quoi! de quoi! des supérieurs! fit Eustache. C'est ta faute. Est-ce que je devrais être employé à trois mille fr.... *avec la position que tu occupes*...

Tout ça dit très-haut devant témoins. Eustache devenait gênant...

—

Son Excellence X... à son Excellence Y..:

« Mon cher collègue, c'est encore moi! Un polisson de cousin à caser quelque part, loin d'ici, en province... A charge de revanche! »

Son Excellence Y... à son Excellence X..:

« Mon cher collègue, une recette de quinze mille francs à A.... Cela vous va-t-il? »

Réponse: « C'est tout ce qu'il faut! »

Eustache, que les créanciers commençaient à tracasser, accepta l'exil momentané dans un chef-lieu...

—

Quelques jours avant l'arrivée d'Eustache dans le chef-lieu, le préfet l'annonça à ses intimes.

— Son Excellence, qui toujours se montra si bonne pour nous, daigne nous envoyer un de ses parents...

— Vraiment! Quel bonheur! Son Excellence nous gâte!

Dans la ville le bruit se répandit avec la rapidité de l'éclair. On s'abordait dans les rues: « Vous savez? » Beaucoup en étaient tout fiers. Les jeunes filles à marier, doucement émues.

— Un jeune homme très-bien, disait le préfet et qui a reçu la meilleure éducation!...

Une soirée extraordinaire fut donnée en son honneur à l'hôtel de la préfecture.

Au bras du préfet, Eustache fit son entrée solennelle et parcourut les salons, le carreau dans l'œil, tête haute, mine hautaine... A mi-voix, sans vergogne, il disait au préfet:

— Faisons de l'*épate*!

Ah! l'impression première sur son compte fut loin de répondre aux espérances conçues... Le préfet avait beau répéter:

— Garçon charmant!.... beaucoup d'esprit!.... Parisien jusqu'au bout des ongles, et qui a reçu la meilleure éducation.

On se défiait. Des vieilles dames l'avaient entendu murmurer entre ses dents: « *Tas de momies!* » et les vieilles dames ne pardonnent pas ça!

Les femmes lui pardonnaient plutôt cette autre exclamation entendue aussi: « *Ah! les jolies petites grues!* »

Dès les premiers jours de son installation, Eustache s'occupa de trouver de l'argent. Il en trouva. *Parent de son Excellence!* songez-y donc! Il n'aurait qu'un mot à dire, le cas échéant, pour une concession de mines, de canaux, de chemins de fer, de quoi que ce soit!...

Les capitaux, confiants, affluaient. Alors, il se mit à mener ce qu'en province on appelle *une vie de polichinelle*. Il fit les cent dix-neuf coups.

Courant les rues dans une petite voiture basse, au triple galop de ses chevaux, sans *crier gare*, il éclaboussait, renversait les passants. Personne n'osait se plaindre: *Parent de Son Excellence!*

Un jour, il entra chez un marchand de faïence. Vous vous imaginez le dégât! Le faïencier poussait *des cris!*... Lui, riait à se tordre... Le faïencier alla chez le commissaire.

— Monsieur le commissaire, telle et telle chose vient de m'arriver..

— C'est bien!... verbalisons!.. L'auteur du dégât est-il solvable?

— Je crois bien! c'est M. Eustache!

— *Le parent de Son Excellence!* fit le magistrat avec une exclamation de terreur. Oh! arrangez-vous! arrangez-vous à l'amiable, la chose ne me regarde pas!...

Eustache jeta de l'or au faïencier et se fit applaudir.

— Puisqu'il a payé! disait-on ému.

—

Le bruit de ses esclandres arriva à l'oreille de Son Excellence.

« Mon cousin, écrivait Son Excellence, j'apprends que votre conduite laisse à désirer sous plus d'un rapport. Vous êtes devenu tapageur, insolent, et vous continuez à être paresseux... »

Furieux, Eustache courut au préfet:

— C'est vous qui avez fait des potins! vous êtes encore un joli coco!

Le préfet se confondit en excuses.

— Voyons! voyons! mon cher Eustache, comment pouvez-vous penser que je m'amuse à faire des rapports contre vous? Je vous aime beaucoup, moi! Vous êtes un charmant garçon; vous avez de l'esprit! vous êtes gai! vous m'allez!

—

En quoi Eustache froissait le plus les sentiments d'honnêteté de la ville, c'est qu'il faisait venir de Paris des femmes à cheveux rouges et ébouriffés, mises *comme des déesses*, et que, publiquement, dans sa voiture, il les promenait!...

Puis chaque nuit, au restaurant du coin de la place, c'étaient des cris, des hurlements, des bruits d'assiettes cassées; sans compter que souvent les bouteilles vides voltigeaient par les fenêtres, au grand détriment des passants attardés.

Les bons bourgeois du chef-lieu n'étaient pas faits à cette note-là.

Le mécontentement grandissait. Mais quoi? Que dire? *Le Parent de son Excellence!*

Au théâtre, de sa loge infernale, il interpellait les artistes, organisait des cabales, faisait baisser la toile... Il avait autour de lui, comme acolytes, toute une jeunesse qu'il avait entraînée, corrompue.

Une fois, en pleine place publique, à la musique du dimanche, il frappa au visage un pauvre petit collégien qui s'était permis de le regarder en ricanant. Le frère du collégien, officier de la garnison, lui ayant envoyé deux témoins, fut mis aux arrêts et le régiment reçut l'ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures.

Ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase.

Quelques citoyens courageux prirent l'initiative d'une pétition à Son Excellence, demandant purement et simplement — quoique respectueusement — le rappel du cousin Eustache.

On était à la veille des élections, l'Excellence eut peur.

—

Son Excellence X... à Son Excellence Y..:

« Mon cher collègue, le jeune cousin, receveur à A..., s'est mis à dos, je ne sais trop pour quelles causes, la population de son ressort. Je crois qu'il est de l'intérêt bien entendu de l'administration de l'envoyer ailleurs. Avez-vous quelque chose de disponible pour l'instant? Vous savez, c'est à charge de revanche...

» Nota. — La recette de A... est de 15,000 fr.! »

—

S. Exc. Y... à S. Exc. X...: « Mon cher collègue, pour vous... toujours!... Absolument équivalent; par exemple, c'est un peu plus difficile!... La recette de B... vous conviendrait-elle!... Si *oui*, faites un signe et je mets le titulaire à la retraite.

» Nota. — Elle est de 22,000 francs, la recette de B...! »

Gabriel Guillemot.

(*Le Rappel.*)

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

PUBLICATIONS DE MARIAGES.

23 mai. — Devalez François, 30 ans, marchand de lait, et Bouvin Philomène, 26 ans, fille de bureau. — Longuespé Gustave, 25 ans, peintre décorateur, et Vanghelume Victorine, 21 ans, modiste. — Roose Philippe, 28 ans, tisserand, et Laforce Clémentine, 19 ans, tisserande. — Limbourg Gustave, 28 ans, apprêteur, et Farvacque Virginie, 30 ans, tisserande. — Driessens Charles, 26 ans, journalier, et Croes Mélanie, 27 ans, journalière. — Vergeyle Pierre, 25 ans, comptable, et Boucher Marie, 22 ans, couturière. — François Joseph, 30 ans, plafonneur, et Declerck Clémentine, 21 ans, journalière. — Stievenard Jules, 30 ans, mécanicien, et Chantry Alida, 22 ans, repasseuse. — Prein Louis, 22 ans, teinturier, et Sieux Ludivine, 22 ans, tisserande. — Lesaffre Stanislas, 21 ans, peintre, et Deblauwe Antoinette, 20 ans, ouvrière en fuseaux.

MARIAGES.

22 mai. — Sjamaere Isaac, 47 ans, tailleur d'habits, et Debeve Aimée, 21 ans, modiste. — Lejour César, 28 ans, domestique, et Deneckere Sabine, 36 ans, couturière. — Pirenne Jacques, 25 ans, négociant, et Costeux Philomène, 25 ans, sans profession. — Masschelein Victor, 27 ans, tisserand, et Desutter Marie, 20 ans, tisserande. — Vandenbossche Léon, 36 ans, tisserand, et Debats Marie, 26 ans, tisserande. — Dubran Charles, 21 ans, domestique, et Deffrennes Joséphine, 27 ans, cuisinière. — Baelde Adolphe, 34 ans, fileur, et Leclercq Palmyre, 27 ans, rattacheuse. — Delmotte Raymond, 27 ans, fileur, et Fruchart Elise, 22 ans, rattacheuse. — Mutsaerts Pierre, 32 ans, tisserand et Depeuter Elisabeth 27 ans, journalière.

NAISSANCES.

Du 18 mai au 25 courant inclus: 26 garçons, 23 filles.

DÉCÈS.

18 mai. — Duriez Oscar, 18 ans, chaudronnier, rue Soubise.

Demeulin Emérance, 42 ans, ménagère, rue de Mouveaux.

Créteur Sidonie, 43 ans, ménagère, au Tilleul.

Bossut Anna, 62 ans, ménagère, à la Planche-trouée.

Losfeld Maria, 18 ans, repasseuse, rue de Wattrelos.

19 mai. — Liagre Jean-Baptiste, 59 ans, fileur, à l'hôpital.

Desplanques Henri, 45 ans, tisserand, à l'hôpital.

Bayart Pauline, 19 ans, bobineuse, à l'hôpital.

Gotier Sophie, 67 ans, rentière, rue d'Inkerman.

Delerue Jules, 59 ans, propriétaire, rue du Grand Chemin.

20 mai. — Lesage Alphonse, 32 ans, apprêteur, près l'église des Pères.

Castel Victorine, 26 ans, bobineuse, à l'hôpital.

24 mai. — Delbar Henri, 31 ans, tisserand, au chemin des Couteaux.

Rousseau Désiré, 23 ans, ourdisseur, rue Jacquart.

Leigne Jean, 44 ans, journalier, à l'hôpital.

Il est décédé en outre:

18 garçons et 14 filles au dessous de 10 ans.